

Décembre 2018

Édito



“ Pour beaucoup d'entre vous, le CEN Isère (et surtout AVENIR) a le visage de Bruno Veillet. Depuis plus de 19 ans il en était le directeur. À l'issue d'un arrêt

maladie de longue durée et, sans doute, habité par une légitime lassitude, Bruno a éprouvé le besoin de vivre une nouvelle vie et a souhaité quitter le CEN. Que tous mes vœux de réussite et de bonheur dans cette nouvelle vie l'accompagnent.

Le bureau a pu apprécier l'intérim réalisé par Céline Balmain dans des circonstances compliquées et l'importance de son investissement personnel. De plus, la conception qu'elle a du poste de directeur correspond au fonctionnement vers lequel le bureau veut parvenir, c'est-à-dire un mode plus collaboratif et participatif. Pour ces raisons le bureau a décidé à l'unanimité de ne pas organiser de recrutement extérieur mais de confirmer Céline en tant que directrice titulaire. Je lui présente toute mes félicitations. Je pense que cette décision est la meilleure pour notre Conservatoire.

Nous finissons l'année 2018 optimistes et confiants, notre expertise et l'importance de notre place dans la protection des espaces naturels du département de l'Isère sont reconnus de tous, la modification de nos statuts effectuée lors de notre dernière assemblée générale, à la demande de trois de nos principaux financeurs, le Département, la Région Auvergne-Rhône-

Alpes et l'État, en est la preuve. Ils ont souhaité s'investir plus dans la gestion du CEN en devenant membre de droit, disposant chacun, non plus seulement d'une voix consultative, mais maintenant d'une voix délibérative.

Nous poursuivons notre accompagnement technique aux porteurs de Contrats Verts et Bleus Bièvre-Valloire (Syndicat isérois des rivières Rhône aval anciennement Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin hydraulique Bièvre-Liers-Valloire), Grenoble-Alpes Métropole et Bourbre (Syndicat mixte d'aménagement de la Bourbre). Pour cela nous avons étoffé en cette fin d'année 2018 l'équipe technique en recrutant Lou Lécuyer qui sera en charge du suivi et de la mise en œuvre de fiches actions de ces Contrats et soulagera donc le reste de l'équipe de cette activité.

Cet éditorial me donne aussi l'occasion de lui souhaiter la bienvenue ainsi qu'à Claire Duhem, recrutée aussi en 2018, et dont l'effet positif de son activité d'assistance budgétaire en charge des subventions transparait dans notre niveau de trésorerie. Je souhaitais remercier les salariés du CEN pour avoir poursuivi l'ensemble des actions et continué à être force de proposition durant ces deux dernières années.

Je leur souhaite, ainsi qu'à vous tous et à tous ceux qui vous sont chers, tous mes vœux les plus sincères de bonheur pour cette année nouvelle.

Jean-Luc Fornoni
Président du Conservatoire
d'espaces naturels Isère - Avenir



Sommaire

- Édito 1
- Des nouvelles des sites 2-3
 - La confluence de la Bourbre et du Catelan
 - L'étang de Mai
 - La RNN de l'île de la Platière
 - Les sites Natura 2000 de l'île de la Platière
- En Bref 5
- Les outils de gestion 4-5
 - Le Plan d'actions quinquennal des CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Le point sur 6-7
 - Les Contrats Verts et Bleus
 - Les actions du CEN Isère en partenariat avec EDF
 - Les plans de gestion stratégiques des zones humides
- L'association, les conservatoires .. 7
 - Le congrès du Havre du 4 au 6 octobre 2018
 - Les mouvements du personnel
- Partenaires 8
- Le Conservatoire se présente 8

À la loupe • Le Balbuzard pêcheur



Le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) est un rapace proche des aigles, présent sur l'ensemble du globe à l'exception des pôles. Il est facilement reconnaissable au fort contraste entre son dos brun-sombre et sa poitrine blanche. Il niche fréquemment dans les grands massifs forestiers proches de grands cours d'eau. L'espèce porte bien son nom puisqu'elle est exclusivement piscivore. C'est un nicheur

rare en France (environ 60 couples) mais plusieurs milliers d'individus traversent le pays durant la migration. L'espèce stationne régulièrement en migration sur la RNN de l'île de la Platière. Les restaurations écologiques qui ont eu lieu sur ce site permettent de rêver à une future installation de ce rapace remarquable. ●

Yves Prat-Mairet

Confluence de la Bourbre et du Catelan

Dépollution et restauration de la fonctionnalité d'une partie de la zone humide

Une campagne de nettoyage et de dépollution (panneaux de fibrociment, pneus, jantes, plastiques, ferrailles, etc.) a été entreprise cette fin d'été pour restaurer la naturalité de plusieurs parcelles et faciliter leur entretien par l'éleveur partenaire. Ce sont 45 tonnes de déchets divers qui ont été évacués en centre de recyclage agréé ainsi qu'une haie de Laurier cerise (*Prunus laurocerasus*) ornemental qui a été remplacée par une haie d'espèces sauvages prélevées localement sur les propriétés gérées par le CEN Isère.

Une mare a été créée sur le lieu d'extraction d'un dépôt de jantes et pneus usagés, ce qui a permis de conjuguer l'intérêt agricole et écologique. Les déblais dépollués issus du terrassement ont été utilisés pour combler à l'aide d'un corroi d'argile un linéaire de fossé de drainage attenant dans le but de restaurer le caractère hygromorphe de plusieurs parcelles. Ces travaux ont été réalisés fin septembre 2018 par l'entreprise SARTEL, entreprise locale, grâce aux financements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Isère. ●

Guillaume Pasquier



Après le nettoyage de la zone (en haut), une mare a été creusée (à gauche) et un fossé de drainage comblé (à droite)

G. Pasquier - CEN Isère



Étang de Mai

Travaux de renaturation dans le cadre de mesures compensatoires

La seconde tranche de déremblaiement d'une ancienne décharge datant du milieu des années 70 est en train de se terminer. Les deux opérations ont été réalisées dans le cadre de deux mesures compensatoires, l'une portée par le Département (1 200 m²) suite à la création du pont reliant Saint-Quentin-sur-Isère à Tullins et la seconde, par Grenoble Alpes Métropole (près de 5 000 m²) suite à l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage en zone humide sur la commune de Vizille. La première tranche réalisée en 2017 est aujourd'hui en phase de renaturation, les suivis scientifiques réalisés cet été ont montré la pertinence de l'action : une flore autochtone est en

Travaux de déremblaiement sur l'étang de Mai
G. Pasquier - CEN Isère



cours d'installation, l'Agriion de mercure (une libellule protégée à l'échelle européenne et nationale) utilise le site au quotidien. La seconde tranche mise en œuvre en 2018 a finalisé l'enlèvement du remblai. Ce chantier, comme le précédent, a nécessité des mesures particulières afin de gérer la présence de la Renouée du Japon, une espèce exotique envahissante qui était bien

présente sur le site. Les terres contaminées ont été exportées en centre spécialisé pour être enfouies en profondeur. Les résultats sont encourageants et le site devrait reprendre son fonctionnement naturel ainsi débarrassé d'un remblai de près de 7 000 m² et d'un gros foyer de renouée. ●

Jean-Luc Grossi



Réserve naturelle nationale de l'île de la Platière

Effet des crues sur l'île des Gravieres après les travaux de l'hiver 2016/17

Les crues sont des moments particuliers dans le fonctionnement des cours d'eau. Par l'inondation et le déplacement d'alluvions, elles modèlent durablement le paysage et les communautés riveraines. De longues périodes de hautes eaux et crues ont eu lieu de décembre 2017 à juin 2018. Le 24 janvier le débit avoisine pendant quelques heures la crue décennale.

Un début de remobilisation des marges alluviales

Les casiers piègent inexorablement des sables et limons à chaque crue. Le démontage de ces anciens ouvrages de navigation aujourd'hui obsolètes vise à favoriser la remobilisation de ces alluvions. Une partie des talus sablo-limoneux dégagés par l'enlèvement des ouvrages a reculé de plusieurs mètres.



▲ Île des Gravieres et graviers charriés par le Rhône. ▲
Plus d'infos et d'images sur <http://ileplatiere.unblog.fr/category/2-renaturation/>
CEN Isère

Le fleuve conserve la capacité de charrier du gravier

Afin de préciser leur capacité de déplacement, mille graviers ont été équipés de transpondeurs. Suite aux crues, près de la moitié a été retrouvée, étalée dans le lit sur plus d'un kilomètre à l'aval.

Des végétations typiquement fluviales au rendez vous

Au cours de l'été, des communautés annuelles typiques des grèves fluviales (persicaires, bidents, petitsouchets...) ont colonisé une part des surfaces remaniées par les crues. Ces végétations menacées occupent environ 20 % du site, situation inédite sur le vieux Rhône au cours des trente dernières années. ●

Bernard Pont



► Pose de clôture pour accueillir les vaches en pâturage sur les Grandes Oves
C. Le Borgne - CEN Isère



Île de la Platière

Nouveaux contrats Natura 2000

Fin 2017, le CEN Isère a signé deux nouveaux contrats Natura 2000 sur la prairie en pâturage des Grandes Oves (Salaise-sur-Sanne) et la prairie de fauche des Rotissots (Sablons). Sur les Grandes Oves, ce nouveau contrat permet l'agrandissement du parc de pâturage sur environ 2 hectares supplémentaires. Au programme ces derniers mois, installation de la nouvelle clôture, du nouveau parc de contention et d'un nouveau passage canadien par l'équipe technique du CEN. 7 vaches du CEN viendront pâturer ces nouveaux espaces dès cet hiver. Sur la prairie des Rotissots, une barrière non cadencée à l'entrée a été posée afin de limiter les dépôts d'ordures qui dégradent la prairie. Sur Sablons, la fauche d'automne continue à être réalisée par un agriculteur local. ●

Coralie Le Borgne



En Bref

Nouvelles prestations pour le Département

Le CEN Isère a été sélectionné par le Département de l'Isère pour honorer deux prestations de pâturage sur deux ENS départementaux :

- le méandre des Oves : mise en pâturage d'un troupeau de vaches Bretonne Pie-noir ;
- les tourbières de l'Herretang : mise à disposition d'un troupeau de chevaux Carmargue.

Ces deux troupeaux sont propriétés du CEN Isère.

Deux marchés de travaux pour l'entretien des zones humides des Espaces Naturels Sensibles Départementaux ont également été attribués au groupement composé de

l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD) et le CEN Isère.

L'ensemble de ces quatre marchés a été établi pour une durée de 4 ans. ●

Financier : Département de l'Isère

Sortie en canoë sur le vieux Rhône

Les digues Girardon de l'île des Gravieres ont été démantelées en 2016-2017. 25 chanceux ont pu observer les résultats de ces travaux sur le vieux Rhône en canoë. Pour cette sortie exceptionnelle, nous disposons d'une autorisation particulière pour emprunter cette portion du fleuve qui est interdite à la navigation. Le public était enchanté de

découvrir la Réserve naturelle de l'île de la Platière d'un autre point de vue et de comprendre les objectifs de la restauration écologique du Rhône. ●

Chantiers d'entretien des sites

L'équipe du CEN Isère remercie les membres de l'AICA de Saint-Jean d'Avelanne, sur le marais de Chambrotin, les bénévoles de Lo Parvi, sur la tuffière du Moulin de Vallière, pour leur présence assidue aux chantiers annuels de ramassage des produits issus de la fauche de ces deux marais. Un grand merci également aux bénévoles de l'association ENS pour leur participation au nettoyage du marais de Engenières ●

Le Plan d'Actions Quinquennal (PAQ)

Un outils construit conjointement par les six CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes

Le plan d'actions quinquennal (2018-2022) s'inscrit dans le cadre de l'agrément de ces six Conservatoires, qui a été délivré par le Préfet de région et le Président du Conseil régional. D'une validité de 10 ans, l'agrément est fondé sur deux Plans d'Actions Quinquennaux (PAQ) successifs.

Les précédents PAQ évalués en préambule de cette deuxième édition

Les quatre Conservatoires de l'ancienne région Rhône-Alpes ont fait l'objet d'un agrément en avril 2013. Le premier plan d'actions quinquennal couvrait la période 2013-2017. Les deux Conservatoires de l'ancienne région Auvergne ont quant à eux fait l'objet d'un agrément en mai 2014. Leur premier plan d'actions quinquennal couvre la période 2014-2018.

Une évaluation des deux premiers plans d'actions quinquennaux a été réalisée en utilisant une méthodologie commune basée sur une analyse quantitative et qualitative. Cette analyse fait ressortir que les six CEN

ont mis en œuvre d'importants moyens financiers (11,8 millions d'euros par an en moyenne sur la période) et humains (158 équivalents temps plein (ETP) en 2017 contre 143 ETP en 2014), avec une grande diversité de compétences. En matière financière, les CEN permettent un important « effet levier » des fonds consentis par leurs partenaires. La complexité de la gestion administrative et financière fragilise néanmoins un modèle économique qui reste à consolider.

Le nouveau PAQ marque la volonté d'une démarche commune des six CEN Auvergne-Rhône-Alpes dans les actions à mettre en place

Si le cadre de l'agrément a été défini par le législateur, le canevas du plan d'action quinquennal, qui lui est associé, n'est pas codifié. Au regard des recommandations de l'évaluation des deux PAQ actuels, le positionnement de ce nouveau plan d'actions quinquennal est ainsi défini :

- un PAQ qui s'inscrit dans la stratégie d'intervention des CEN dans toutes

leurs diversité et, de ce fait, dans le projet associatif de chaque CEN ;

- un PAQ qui renforce la reconnaissance des CEN dans leurs interventions territoriales à différentes échelles (nationale, régionale, départementale, intercommunale et communale) ;
- un PAQ qui fait de la structuration des collaborations entre CEN un moteur de performance, d'économie de moyens et de cohérence régionale de leurs activités ;
- un PAQ qui est décliné de manière opérationnelle sur un nombre restreint de priorités « fortes » retenues par l'État, la Région et les CEN pour les 5 prochaines années. Ces priorités serviront de cadre aux « contrats de moyens » que l'État et la Région mobiliseront pour sa mise en œuvre. Ces spécificités légitimeront l'agrément des CEN établi par le code de l'Environnement.

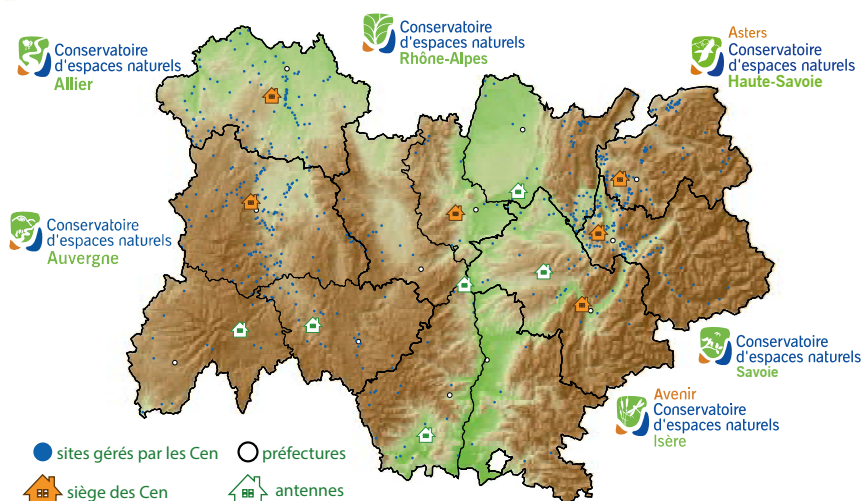
Une mise en œuvre concertée

Les six CEN, dont l'organisation actuelle permet de couvrir l'intégralité du territoire régional, sans « territoire orphelin » et sans « superposition », souhaitent renforcer la structuration de la Conférence permanente des CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette organisation collective informelle s'appuie sur l'engagement et les moyens de chaque CEN. Elle sera renforcée dans les 5 prochaines années à travers un secrétariat, assurant les fonctions logistiques du réseau (adresse postale, courriel, contact technique, etc.) et un président de CEN, référent de la Conférence permanente des CEN, vis-à-vis de l'État, de la Région et des partenaires régionaux. Ce référent s'appuiera, autant que de besoin, sur ses collègues présidents et sur d'autres élus des conseils d'administration des CEN. ●

→ *Financiers : Région Auvergne-Rhône-Alpes, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes*

Les 6 CEN de la région Auvergne-Rhône-Alpes



Source : CEN Rhône-Alpes

Les 3 axes prioritaires pour ce nouveau PAQ

Tout en s'inscrivant dans la continuité des missions dévolues aux CEN par le code de l'Environnement, ce nouveau plan d'action quinquennal se distingue notamment du précédent par son processus de co-construction. À l'échelle de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, il implique les six conservatoires concernés, les autorités de l'agrément (État, Région), ainsi que différents partenaires. Autre spécificité,

les CEN ont voulu une ouverture accrue à des thématiques émergentes (services écosystémiques, adaptation au changement climatique, intendance des territoires...). L'action des Conservatoires d'espaces naturels a été pensée en concertation avec les acteurs économiques de la région. De tous ces éléments ont émergé un nombre restreint de 3 priorités, déclinés en 10 objectifs opérationnels. ●

Priorité n°1

«Consolider la préservation et la gestion d'espaces naturels, de manière concertée et partagée»

- Élaborer une stratégie d'action foncière et de gestion des sites hiérarchisée et déclinée à différentes échelles.
- Déployer un plan d'actions en faveur des milieux thermophiles.
- Renforcer la préservation et la valorisation des zones humides, de leurs fonctionnalités et des services associés.

Priorité n°2

«Proposer un service universel de la biodiversité à toutes les collectivités et aux acteurs économiques»

- Contribuer à la déclinaison locale des politiques en faveur de la biodiversité, notamment le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).
- Accompagner la mise en œuvre de la compensation.
- Mobiliser les acteurs économiques en faveur de la biodiversité et des services environnementaux.

Priorité n°3

«Ancrer le rôle des CEN au sein des acteurs régionaux de la biodiversité»

- Renforcer l'acquisition de données et le partage des connaissances.
- Contribuer activement à la réflexion et la mise en œuvre d'expérimentations dans des cadres émergents notamment de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB).
- Contribuer à la stratégie régionale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.
- Adapter le modèle économique des CEN afin d'assumer durablement leur rôle d'acteur-clé de la préservation de la biodiversité.



Zoom sur

Un PAQ consultable par tous

Avec le PAQ, les CEN présentent de manière empirique les orientations des actions qui seront concrètement mises en place durant la période de validité de l'agrément. Le plan d'action quinquennal des conservatoires d'Auvergne Rhône-Alpes est consultable dans sa version synthétique sur demande auprès des CEN Auvergne-Rhône-Alpes ou sur notre site internet : <http://www.cen-isere.org/le-conservatoire/>. ●



Les Contrats Verts et Bleus

Le CEN Isère assiste trois porteurs de CVB en cours et une préfiguration

Dans le département, le CEN Isère accompagne l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs Contrats Verts et Bleus. À différents stades d'avancement, voici les dernières nouvelles de ces contrats.

• **Le CVB Bièvre-Valloire, porté par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du bassin Hydraulique Bièvre-Liers-Valloire**

En 2018, ce CVB en est à la phase du bilan à mi-parcours. Ainsi, avec la contribution de l'ensemble des maîtres d'ouvrages, le CEN Isère réalise une synthèse des bilans techniques et financiers du programme opérationnel. Le rendu final a été validé en novembre.

• **Le CVB porté par Grenoble-Alpes Métropole**

2018 est la première année de mise en œuvre du contrat. Sur les 56 actions programmées, plus d'une trentaine ont débuté. À noter le lancement du dispositif d'accompagnement des communes : «La TVB dans les villes et villages». Il permet aux 49 communes de la Métropole d'être accompagnées dans leurs initiatives locales liées à la TVB ou la biodiversité.

• **Le CVB Bourbre, porté par le SMABB (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre)**

L'année 2018 aura vu le véritable démarrage de la mise en œuvre du CVB Bourbre. Six fiches actions sur près d'une cinquantaine concernent le CEN Isère. Quatre d'entre elles ont commencé cette année. La première vise à accompagner techniquement et scientifiquement le SMABB, une seconde s'intéresse à l'optimisation des procédures de mesures compensatoires vis-à-vis des corridors. Une troisième action se propose de mettre en place un réseau de mares communales, enfin, la dernière concerne la mise en œuvre de formations sur les espèces exotiques envahissantes à destination des personnels techniques des communes et du syndicat.

• **Le projet de CVB Belledonne, porté par Espace Belledonne**

Dans le cadre du contrat de partenariat Espace Belledonne-Région, un projet de CVB sur le massif de Belledonne a été initié. Une assistance a été demandée aux CEN Savoie et Isère, pour suivre le bon déroulement de l'étude de préfiguration. ●

Jean-Luc Grossi, Mathieu Juton & Audrey Pagano

2 questions à



Lou Lécuyer

Chargée de missions Contrats Verts et Bleus du CEN Isère

Arrivée au CEN Isère le 1^{er} octobre, tu as en charge la coordination de 3 Contrats Verts et Bleus (CVB). Peux-tu nous présenter tes missions ?

Mes missions sont d'accompagner les porteurs de projet ainsi que les différents maîtres d'ouvrages en leur apportant une assistance technique et scientifique. Concrètement, il s'agit par exemple d'aider à l'organisation des instances de concertation, à la planification des études et travaux prévus, et de contribuer à la valorisation de ses initiatives.

Comment s'intègrent les contrats verts et bleus dans l'activité socio-économique des territoires ?

Les CVB sont un réel outil de mise en valeur des territoires. Les actions proposées impliquent un lien fort avec l'agriculture locale, intègrent les enjeux d'aménagement du territoire et un important volet éducatif. Elles améliorent l'interface entre habitant et nature et permettent le maintien des services écosystémiques afin de soutenir les activités socio-économiques des territoires sur le long terme. ●

Les actions du CEN Isère en partenariat avec EDF

Un accompagnement qui s'inscrit dans le temps

Depuis plusieurs années, le CEN Isère accompagne l'entreprise EDF sur différents projets :

- Depuis 2013 : la mise en œuvre de la renaturation et la gestion des sites Île Falcon et Pont de Gavet, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures compensatoires liées à la construction de la centrale hydroélectrique sur la Romanche (projet Romanche-Gavet).
- 2017-2018 : bilan du premier plan de gestion des sites Île Falcon et Pont de Gavet, et rédaction du deuxième.

Élaboration également d'une notice de préconisations de gestion pour le site de la prise d'eau de Livet, à renaturer après travaux.

- Le foncier EDF lié au CNPE (Centre Nucléaire de Production d'Électricité) de St-Alban à St-Maurice-l'Exil inclut deux très anciens méandres du Rhône. Un premier diagnostic des zones humides orphelines du Rhône en périphérie de la Platière en 2015 y a révélé de forts enjeux biodiversité. Un partenariat entre EDF et le CEN Isère

a pu être mis en place en 2018 pour élaborer un premier plan de gestion dont la mise en œuvre débutera en 2019.

- L'expertise du plan de gestion environnemental des retenues hydroélectriques de la Basse vallée de l'Isère par la hiérarchisation des enjeux et l'actualisation des trois fiches actions concernant les tufières. ●

Audrey Pagano, Bernard Pont & Céline Balmain

Les plans de gestion stratégiques des zones humides

Vers une gestion à l'échelle du bassin versant

Avec la réalisation de l'inventaire des zones humides et son implication sur l'ensemble du département, le CEN Isère possède une connaissance approfondie du territoire. De fait, il est sollicité pour élaborer deux plans de gestion stratégiques des zones humides :

- un premier sur le bassin versant Paladru-Fure-Morge-Olon piloté par le Syndicat intercommunal du Bassin de la Fure ;
- un second sur le bassin versant Guiers-Aiguebelette piloté par le Syndicat interdépartemental d'aménagement du Guiers et de ses affluents et la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette avec le concours du CEN Savoie.

Ces plans de gestion stratégiques sont soutenus financièrement et techniquement par les porteurs de projets, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Département.

À travers ces plans de gestion stratégiques, le SDAGE 2016-2021 veut palier à l'absence de vision d'ensemble des enjeux et de la gestion des zones humides à l'échelle du bassin versant. En croisant les fonctions connues des zones humides avec les pressions qui y sont appliquées, on définit des enjeux de conservation ou de restauration et les actions qui en découlent. Cela offre un outil privilégié d'identification des zones humides à conserver (ayant un bon fonctionnement ou déjà gérées), ou dégradées et donc à restaurer. ●

Baptiste Bonhomme

Le congrès du Havre du 4 au 6 octobre 2018

Un rendez-vous incontournable pour les acteurs des CEN

Les équipes des Conservatoires d'espaces naturels de Normandie et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, sont fières d'avoir accueilli l'édition 2018 du Congrès national, qui s'est déroulée du 3 au 6 octobre au Carré des Docks, au Havre !

Cet événement des plus fédérateurs pour le réseau des Conservatoires, a réuni plus de 500 participants parmi lesquels des salariés, des bénévoles et des partenaires. Au programme de ce véritable temps fort : 4 journées d'échanges, de partages d'expériences et de perspectives. ●

FCEN

Les mouvements du personnel

Départ de Bruno Veillet

Après 19 années passées à la direction, Bruno Veillet a souhaité partir pour d'autres horizons en continuant d'œuvrer pour la protection des milieux naturels et des espèces dans une autre région. Nous lui souhaitons de poursuivre son action avec toute la ténacité qui le caractérise. Après avoir assuré l'intérim, Céline Balmain a été titularisée au poste de direction.

Lou Lécuyer a rejoint le conservatoire en octobre pour une durée d'un an en accompagnement des porteurs de projets des 3 Contrats Verts et Bleus dans leur animation. Elle deviendra l'unique interlocutrice pour ces trois procédures financées par les porteurs de projets, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les fonds européens FEDER et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Marjorie Siméan, étudiante à l'École d'ingénieurs de Toulouse, a poursuivi d'octobre à décembre sa mission débutée lors de son stage au Conservatoire pour finaliser le plan de gestion de l'ENS de la Colline de Comboire. Elle a eu également

pour missions les bilans des suivis scientifiques, la finalisation et le lancement de deux études du fonctionnement hydrologique du marais de Cras et de Berland.

L'arrivée de Claire Duhem, au poste d'assistance budgétaire et financière, en avril 2018 a permis de rattraper le retard dans les demandes de soldes auprès de nos différents partenaires financiers. Son efficacité et sa pugnacité ont permis d'avoir un suivi en temps réel des projets et de renforcer notre trésorerie.

Maxime Humbert, arrivant du Conservatoire du littoral de Chambéry, a remplacé, sur les missions d'animation foncière, Pauline Marnat durant ses congés maternité et parental d'éducation.

Xavier Arbez, arrivé au CEN en décembre 2017 en remplacement de David Michallet (congé parental d'éducation de janvier à septembre), est parti œuvrer à l'organisation de l'ensemble des bases de données du Parc naturel régional du Pilat. Bonne continuation à lui. ●



Je souhaite soutenir les actions du Conservatoire

- en m'abonnant au bulletin d'information du CEN Isère (1 numéros par an)..... 10 €
- en devenant membre bienfaiteur€
- en versant un don manuel de soutien de€
- Total de ma contribution pour l'année 2019 :€

Nom

Prénom

Adresse

.....

Fait à

le

Signature :

Pour l'adhésion des personnes qualifiées, associations, communes et groupements de communes, s'adresser au secrétariat du Conservatoire.



2, rue des Mails • 38120 Saint-Égrève
04 76 48 24 49 • 04 76 48 24 26 (fax)
contact@cen-isere.org • www.cen-isere.org

Le CEN Isère est membre des réseaux des Conservatoires d'espaces naturels et des Réserves naturelles de France



La feuille de chêne n°47
Responsable de la publication
Céline Balmain
Coordination et mise en page
Anouk Merlin
Maquette
Aude Wenes • www.audewenes.com

L'ensemble de l'équipe du CEN Isère a participé à l'élaboration de ce numéro.



Bulletin tiré à 1350 exemplaires cyclus print, encres végétales, par l'Imprimerie Notre-Dame à Montbonnot-Saint-Martin.
ISSN : 1767-9427
Dépôt légal : décembre 2018

Avec le soutien de :



Partenaires



Antoine Gomez

Président du Club Nautique de la Platière (CNP)

Basé à Saint-Pierre-de-Bœuf dans la Loire, le Club Nautique de la Platière est une association grandement investie dans la vie locale. Pouvez-vous nous présenter le CNP et vos activités ?

Je tiens tout d'abord à préciser que notre siège se trouve à Roussillon et que nous sommes effectivement basés à Saint-Pierre-de-Bœuf au plus près de notre lieu d'activité. Le CNP est une association qui réunit une cinquantaine d'adhérents permanents mais qui rassemble lors de nos manifestations 150 adhérents provisoires. Le club propose une école de pagaie, une section canoë 9 places en loisir ainsi qu'une aide logistique pour nos compétiteurs (que l'on peut qualifier d'athlètes de hauts niveaux !). Mais le CNP c'est aussi des actions dont le but est de créer du lien entre le Rhône et les Hommes, soit par des événements familiaux (les boîtes à sardines), soit en sensibilisant le public en lien avec le CEN Isère. Nous organisons aussi des compétitions de haut niveau.

Depuis 2015, le CNP est en partenariat avec le CEN Isère via son antenne de la Platière sur le programme «EMA» (Éducation aux Marges Alluviales), notamment lors de la visite des chantiers de restauration. Quel était le rôle du Club Nautique de la Platière pendant ces sorties ?

Pour ces sorties nous assurons le support logistique en fournissant deux canoës 9 places et assurons la partie sécurité et navigation. Il faut rappeler que notre public découvre un fleuve mais également un sport. Nous intervenons lors des échanges, participons à la sensibilisation du public par nos expériences et transmettons tout le respect que nous devons à ce fleuve qui nous apporte tant : le Rhône ! ●

Propos recueillis par *Samuel Mesnil*

Le Conservatoire se présente



Samuel Mesnil

Animateur-technicien

Quelles sont vos missions au sein de l'association ?

Je suis responsable de l'éducation à la nature avec un public varié allant de la crèche aux étudiants en passant par le grand public. Je m'occupe de la phase de montage du projet pédagogique jusqu'à la réalisation de l'animation. J'assiste les chargés d'études sur certains suivis scientifiques (odonates, amphibiens, botanique...). Je participe aussi à la gestion des espaces naturels avec la rédaction de cahiers des charges et l'accompagnement des entreprises sur certains travaux. J'effectue également des travaux d'entretien de ces espaces. Je participe aussi à la gestion de notre troupeau de vache et à la maintenance des clôtures. J'ai récemment pris d'autres responsabilités de communication liées à l'éducation au territoire du secteur de l'antenne Platière du CEN Isère. Je prends en charge la gestion du site internet de l'antenne mais aussi la rédaction et la mise en forme de la gazette de la réserve naturelle. Je dois faire vivre la page Facebook de la réserve. C'est un poste polyvalent qui me permet de travailler sur des missions très variées et différentes. Pas toujours simple, mais toujours très intéressant !

Quels sont vos principaux interlocuteurs ?

J'accompagne les enseignants et professeurs pour les projets d'éducation à la nature, mais aussi les acteurs de l'éducation au fleuve. Je traite aussi avec les entreprises pour la gestion des espaces et avec les collègues en charge de la gestion. ●

Propos recueillis par *Anouk Merlin*

